



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

orphelins

Question écrite n° 98202

Texte de la question

Mme Michèle Delaunay attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants, sur les dispositifs d'indemnisation visant à traiter toutes les victimes de guerre sur un pied d'égalité. En 2007, le Président de la République a soulevé une vague d'espoir auprès des orphelins de guerre, pupilles de la Nation. Il s'était engagé à obtenir pour eux la même reconnaissance que celle témoignée aux bénéficiaires des décrets de juillet 2000 et de juillet 2004. Or cet engagement s'étiole au fil des années, à la suite de commissions, de rapports, et de questions parlementaires, et les réponses ministérielles n'ont pas le contenu attendu. L'argument réitéré du manque de moyens financiers est systématiquement mis en avant. La Fédération des pupilles de la Nation (FPN) propose la solution de la taxation du commerce des armes, en vue de la création d'un fonds d'indemnisation de toutes les victimes de guerre, le FIVIG, au service de ceux et celles qui payent de leur vie le prix des conflits armés. Elle lui demande donc s'il entend prendre en considération les propositions de la FPN et quelles mesures il compte mettre en place pour répondre à ces attentes.

Texte de la réponse

À la suite du rapport de la Commission nationale de concertation chargée d'étudier le dossier des orphelins de guerre, mise en place par le Premier ministre, le Gouvernement examine les améliorations qu'il serait possible d'apporter à ce dispositif. Conformément à l'engagement du Président de la République, le Gouvernement s'attache à définir la solution qui tient le plus grand compte de l'équité et corrige les principales inégalités constatées, dans l'application de la notion de victimes d'actes de barbarie pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est ainsi qu'un projet de décret unique a été préparé à la demande du Premier ministre. Il se trouve actuellement en phase d'approbation.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Delaunay](#)

Circonscription : Gironde (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98202

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2011, page 615

Réponse publiée le : 10 mai 2011, page 4828